

La maturité professionnelle (MP)

Qu'est-ce que la maturité professionnelle?

La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale par une formation élargie en culture générale. Elle donne accès aux études dans une haute école spécialisée (HES) sans examen d'admission.

Les titulaires d'une maturité professionnelle disposent donc
 d'un titre de formation professionnelle initiale avec le certificat fédéral de capacité (CFC) ou le diplôme d'une école de commerce reconnue
 d'un certificat de maturité professionnelle.

Cette double qualification permet
 d'étudier dans une HES ou
 de travailler dans la profession apprise ou
 de poursuivre sa formation d'une autre manière.

Les titulaires d'une maturité professionnelle peuvent également se présenter à un examen complémentaire (passerelle) et obtenir ainsi le droit d'entreprendre des études dans toutes les universités et les écoles polytechniques sans examen d'admission.

Le certificat de maturité professionnelle est délivré à toute personne ayant passé avec succès les examens de maturité professionnelle. Ceux-ci comprennent des épreuves dans trois langues (première et deuxième langues nationales, troisième langue), dans une branche du domaine société (histoire et institutions politiques, ou économie politique, économie d'entreprise, droit), en mathématiques et dans au moins une branche spécifique (selon l'orientation, voir plus loin). L'évaluation porte au total sur huit ou neuf branches.

L'interdisciplinarité caractérise la maturité professionnelle. C'est pourquoi un travail personnel interdisciplinaire est inclus dans le programme d'études: les candidates et les candidats doivent faire appel à des connaissances et à des savoir-faire puisés dans au moins deux branches; ils conçoivent un projet, l'élaborent et rédigent leur travail de manière autonome.

Quelles filières de formation conduisent à la maturité professionnelle?

La fréquentation d'une filière de formation reconnue avec examens finals durant la formation professionnelle initiale en entreprise préparant au certificat fédéral de capacité, dans une école de commerce ou une école de métiers; après une formation professionnelle initiale et l'obtention d'un CFC, dans une filière à temps complet ou dans une filière à temps partiel suivie parallèlement à l'exercice d'une profession.

Examens fédéraux de maturité professionnelle

Pour se présenter aux examens, il faut avoir achevé une formation professionnelle initiale et être titulaire d'un certificat fédéral de capacité. La Commission fédérale de maturité professionnelle organise chaque année des examens à l'intention des personnes qui se sentent prêtes à se présenter aux examens de maturité professionnelle sans avoir suivi de cours de préparation. Les informations à ce sujet sont fournies par le secrétariat des examens fédéraux de maturité professionnelle à Berne (l'adresse figure à la fin du document).

Qui peut fréquenter les cours de préparation à la maturité professionnelle?

Peuvent fréquenter les cours de maturité professionnelle les personnes qui entreprennent une formation professionnelle initiale menant au CFC - et ont donc une place d'apprentissage et un contrat d'apprentissage signé - ou les personnes ayant terminé une formation professionnelle initiale et obtenu un CFC. Les conditions et les procédures d'admission sont réglementées sur le plan cantonal. Les informations à ce sujet peuvent être obtenues auprès de l'office cantonal de la formation professionnelle (le lien figure à la fin du document).

Qui offre des filières de maturité professionnelle?

Plus de 200 écoles publiques et privées offrent des filières de préparation à la maturité professionnelle. Pour plus d'information, s'adresser aux offices cantonaux de formation professionnelle.

Comment se structure la maturité professionnelle?

Branches fondamentales

- première langue nationale
- deuxième langue nationale
- troisième langue
- histoire et institutions politiques
- économie politique, économie d'entreprise, droit
- mathématiques

Branches spécifiques

six orientations différentes (voir ci-dessous)

Branches complémentaires

choix personnel dans le cadre de l'offre des écoles de maturité professionnelle

Quelles sont les orientations proposées?

L'orientation technique

Elle complète la formation professionnelle initiale dans les domaines technique, industriel et artisanal. Les branches spécifiques sont la physique et la chimie. Les mathématiques ont plus de poids que dans les autres orientations.



L'orientation commerciale

Elle complète la formation professionnelle initiale dans les domaines du commerce, de l'administration et des services. La branche spécifique est la comptabilité. Les deux langues étrangères ainsi que l'économie et le droit ont plus de poids que dans les autres orientations.

L'orientation artistique

Elle complète les formations professionnelles initiales dans lesquelles les arts plastiques sous toutes leurs formes sont importants. Les branches spécifiques sont les arts plastiques, la culture et l'art ainsi que l'information et la communication.

L'orientation artisanale

Elle complète la formation professionnelle initiale dans le domaine artisanal. Les branches spécifiques sont la comptabilité, l'information et la communication. L'accent est mis sur l'économie, le droit et les mathématiques.

L'orientation sciences naturelles

Elle complète la formation professionnelle initiale dans l'agriculture, la production de denrées alimentaires, les métiers de la terre et de la nature. Les branches spécifiques sont la biologie et l'écologie, la physique et la chimie.

L'orientation santé-social

Cette orientation est spécialement adaptée aux métiers de la santé et du domaine social. Les branches spécifiques sont les sciences naturelles et les sciences sociales.

Quelle est l'importance de la dotation horaire?

Durant la formation professionnelle initiale, les cours de maturité professionnelle se recoupent partiellement avec l'enseignement obligatoire de la culture générale et des connaissances professionnelles à l'école professionnelle. Un plus grand investissement est demandé, en particulier dans les branches de culture générale, pendant tout l'apprentissage. La dotation horaire dépasse d'au moins 1440 périodes celle d'une formation professionnelle initiale traditionnelle.

Une filière suivie à temps complet ou à temps partiel après la fin d'une formation professionnelle initiale avec CFC comprend au moins 1200 leçons et dure en règle générale deux semestres (à temps complet) ou 3-4 semestres (parallèlement à l'activité professionnelle).

Quel est l'intérêt suscité par la maturité professionnelle?

Depuis l'introduction de cette formation en 1994, le nombre des certificats de maturité professionnelle est en constante augmentation. Chaque année, plus de 10'000 personnes obtiennent le certificat fédéral de maturité professionnelle.

Où obtenir d'autres informations?

Les offices cantonaux de la formation professionnelle informent et conseillent au sujet des cours de maturité professionnelle.

Adresses www.ofp.formationprof.ch

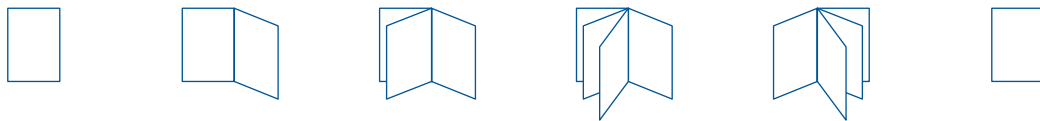
L'information et la documentation sur les possibilités offertes par la maturité professionnelle et les hautes écoles spécialisées sont à disposition sur la page d'accueil de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Les développements futurs de la maturité professionnelle relèvent aussi de la compétence de l'OFFT.

www.offt.admin.ch (Thèmes > Formation professionnelle > Maturité professionnelle)



Orientation professionnelle, universitaire et de carrière
www.orientation.ch (Choix professionnel)

Secrétariat des examens fédéraux de maturité professionnelle
Hotelgasse 1, case postale 316, 3000 Berne 7, tél. 031 328 40 50,
ebmp-efmp@bluewin.ch



Aide-mémoire 10
La maturité professionnelle (MP)
www.am.formationprof.ch

Edition juin 2011

© **CSFO Berne**

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

CSFO | Maison des cantons | Speichergasse 6 | Case postale 583 | 3000 Berne 7
Téléphone 031 320 29 00 | Fax 031 320 29 01 | formationprof@csfo.ch

www.formationprof.ch